

Matières		Choix	COEFF.	ECTS	VH	
SEMESTRE 1 - 30 ECTS			30	30	294	
2 UE obligatoires :			18	18	162	
UE 1 :			12	12	96	
1 CM avec TD obligatoires						
Acquérir les connaissances essentielles en droit privé et apprendre à les mettre en œuvre	● CM Droit des Régimes matrimoniaux	<input checked="" type="checkbox"/>	6	6	33	
	● TD Droit des Régimes matrimoniaux	<input checked="" type="checkbox"/>			15	
	& choisir 1 CM avec TD entre :					
	● CM Droit des sûretés	<input type="checkbox"/>	6	6	33	
	● TD Droit des sûretés	<input type="checkbox"/>			15	
	● CM Introduction au droit international privé	<input type="checkbox"/>	6	6	33	
● TD Introduction au droit international privé	<input type="checkbox"/>			15		
UE 2 :			6	6	66	
1 CM obligatoire						
● Droit des assurances	<input checked="" type="checkbox"/>	3	3	33		
& Choisir le CM non-pris dans l'UE1 :						
● Droit des sûretés	<input type="checkbox"/>	3	3	33		
● Introduction au droit international privé	<input type="checkbox"/>	3	3	33		
			6	6	66	
Choisir 2 CM entre :						
Découvrir des matières de spécialisation	● Droit pénal spécial	<input type="checkbox"/>	3	3	33	
	● Droit européen des contrats & de la consommation	<input type="checkbox"/>	3	3	33	
	● Droit de la propriété intellectuelle	<input type="checkbox"/>	3	3	33	
			6	6	66	
UE1 : 2 CM obligatoires			4	4	36	
Construire des compétences juridiques et linguistiques spécialisées dans l'espace européen et hispano-américain	● Derecho del mercado interior / Droit des libertés de circulation	<input type="checkbox"/>	2	2	18	
	● Contencioso constitucional / Contentieux constitutionnel espagnol	<input type="checkbox"/>	2	2	18	
	UE2 : 2 TD obligatoires			2	2	36
	● Derecho español de sociedades / Droit espagnol des sociétés	<input type="checkbox"/>	1	1	15	
● Simulación de juicio / Simulation de procès	<input type="checkbox"/>	1	1	15		
Enseignements soumis aux Points Bonus :						
Valoriser son engagement dans la société	Les points bonus attribués peuvent majorer la moyenne semestrielle d'un maximum de 0,5 point.					
	Quand l'étudiant réalise 2 activités, les points bonus obtenus pour chacune des activités se cumulent dans la limite de 0,5 point supplémentaire par semestre.					
	Chaque activité est évaluée par une note sur 20.					
	Le barème d'attribution de points bonus au semestre est le suivant :					
	0 à 9,99/20 : 0 point; de 10/20 à 11,99/20 : 0,1 point; de 12 à 13,99/20 : 0,15 point; de 14 à 15,99/20 : 0,2 point; de 16 à 20/20 : 0,25 point					
	La moyenne semestrielle de l'étudiant prise en compte par le jury est la moyenne résultant des notes obtenues dans les différentes évaluations prévues par la maquette majorée des points bonus acquis.					
En cas de redoublement, les points bonus au titre de l'année N ne sont pas conservés pour l'année N+1.						
La liste des activités éligibles aux points bonus et l'attribution des points bonus sont validés par la commission dédiée de l'établissement (cf. détails sur la page points bonus sur www.cyu.fr)						

Matières		Choix	COEFF	ECTS	VH	
SEMESTRE 2 - 30 ECTS			30	30	306	
2 UE obligatoires :			18	18	162	
UE 1 :			12	12	96	
1 CM avec TD obligatoires						
Acquérir les connaissances essentielles en droit privé et apprendre à les mettre en œuvre	● CM Droit des successions	<input checked="" type="checkbox"/>	6	6	33	
	● TD Droit des successions	<input checked="" type="checkbox"/>			15	
	Choisir 1 CM avec TD entre :					
	● CM Droit international privé approfondi	<input type="checkbox"/>	6	6	33	
	● TD Droit international privé approfondi	<input type="checkbox"/>			15	
	● CM Droit des entreprises en difficulté	<input type="checkbox"/>	6	6	33	
● TD Droit des entreprises en difficulté	<input type="checkbox"/>			15		
UE 2 :			6	6	66	
1 CM obligatoire						
● Voies d'exécution	<input checked="" type="checkbox"/>	3	3	33		
& Choisir le CM non pris dans l'UE1						
● Droit international privé approfondi	<input type="checkbox"/>	3	3	33		
● Droit des entreprises en difficulté	<input type="checkbox"/>	3	3	33		
			6	6	78	
Choisir 2 CM entre :						
Découvrir des matières de spécialisation	● Droit des personnes & de leur protection	<input type="checkbox"/>	2	2	33	
	● Droit pénal des affaires	<input type="checkbox"/>	2	2	33	
	● Droit immobilier	<input type="checkbox"/>	2	2	33	
	& 1 EC obligatoire					
● Projet encadré : procédure civile approfondie	<input checked="" type="checkbox"/>	2	2	12		
			6	6	66	
UE1 : 2 CM obligatoires			4	4	36	
Construire des compétences juridiques et linguistiques spécialisées dans l'espace européen et hispano-américain	● Derecho del medio ambiente latinoamericano / Droit de l'environnement latino-américain	<input type="checkbox"/>	2	2	18	
	● Contencioso constitucional latinoamericano / Contentieux constitutionnel latino-américain	<input type="checkbox"/>	2	2	18	
	UE2 : 2 TD obligatoires			2	2	30
	● Integración del derecho europeo en España / Intégration du droit de l'UE en Espagne	<input type="checkbox"/>	1	1	15	
	● Simulación de traducción e interpretación jurídica / Simulation de traduction et interprétariat juridique	<input type="checkbox"/>	1	1	15	
Valoriser son engagement dans la société						
Enseignements soumis aux Points Bonus : Les points bonus attribués peuvent majorer la moyenne semestrielle d'un maximum de 0,5 point. Quand l'étudiant réalise 2 activités, les points bonus obtenus pour chacune des activités se cumulent dans la limite de 0,5 point supplémentaire par semestre. Chaque activité est évaluée par une note sur 20. Le barème d'attribution de points bonus au semestre est le suivant : 0 à 9,99/20 : 0 point; de 10/20 à 11,99/20 : 0,1 point; de 12 à 13,99/20 : 0,15 point; de 14 à 15,99/20 : 0,2 point; de 16 à 20/20 : 0,25 point La moyenne semestrielle de l'étudiant prise en compte par le jury est la moyenne résultant des notes obtenues dans les différentes évaluations prévues par la maquette majorée des points bonus acquis. En cas de redoublement, les points bonus au titre de l'année N ne sont pas conservés pour l'année N+1. La liste des activités éligibles aux points bonus et l'attribution des points bonus sont validés par la commission dédiée de l'établissement (cf. détails sur la page points bonus sur www.cyu.fr)						